

Activité 60: Vadémécum Energie pour les CPAS bruxellois

Contexte général :

Région : Bruxelles

Contexte institutionnel : La Conférence des Président et Secrétaires des 19 CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale souhaite mettre à disposition de l'ensemble des CPAS de la région bruxelloise un document de référence unique. Ce travail est réalisé par une concertation et task force énergie qui ont été créés au sein de la Conférence.

Méthodologie du projet :

- La structure du document est la suivante :
 - Explication de l'ordonnance bruxelloise,
 - L'enquête de base de l'assistant social :
 - Moyen de chauffage
 - Consommation
 - Eau chaude
 - Tarif social
 - Réductions forfaitaires,
 - Allocation de chauffage.
 - Fiche sur le tarif social
 - Fiche sur l'allocation de chauffage
 - Fiche sur le statut de client protégé
 - Compréhension des factures
 - Consommation des appareils
 - Suivi des concertations qui auront lieu avec les fournisseurs : questions/réponses
 - Le choix du fournisseur dans un marché libéralisé : concertation avec Infor GazElec
 - Les rôles et missions de Brugel
 -

Description du Projet :

Un Vadémécum Energie est actuellement en cours de rédaction par la conférence des 19. Ce document traitera des questions énergétiques dans tous leurs aspects, et ceci sans se limiter à la prévention. Il est principalement constitué de fiches techniques. Ce document doit pouvoir faire référence au sein de l'institution, servir d'outil au travailleur social, permettre une sensibilisation accrue au sein même du CPAS, et pourrait également servir de base à des formations.

Caractéristiques du projet :

- Public cible :** le document a pour ambition de s'adresser à l'institution, y inclus :
- Les travailleurs sociaux spécialisés en énergie (cellules énergie),
 - Les travailleurs sociaux non-spécialisés,
 - Les conseillers et présidents de CPAS.

Activité 60: Vadémécum Energie pour les CPAS bruxellois

Moyens humains : Le projet ne dispose d'aucuns moyens humains spécifiques. La concertation des travailleurs sociaux ainsi que la conférence des présidents y contribuent. Jan Willems est responsable du projet.

Type d'action : Formation—Information—sensibilisation.

Spécificités du projet : Ce projet travaille d'abord sur l'institution, et vise une action généralisée à l'ensemble des CPAS de la région.

Avantages du projet : Ce projet vise d'abord à fournir les bases, au sein même de l'institution, pour une prise en compte efficace des problématiques énergétiques dans les CPAS. Ce travail est réalisé à l'échelle régionale, et devrait toucher un public important de travailleurs sociaux.

Inconvénients/difficultés du projet : La rédaction du document ne présage évidemment en rien de l'utilisation qui en sera faite dans chaque CPAS.

Reproductibilité du projet : oui.

Conclusion : Ce projet part du constat de la nécessité de sensibiliser et informer d'abord l'institution, de manière globale. Il nourrit manifestement l'ambition de s'adresser à un public varié.